SIR WILFRID LAURIER EN ANGLETERRE.

Parmi les premiers ministres des colonies britanniques qui ont visité Londres à l'occasion des fêtes récentes du couronnement aucun n'a excité plus de curiosité intéressée que Sir Wilfrid Laurier, chef du gouvernement du Domaion.

Sir Wilfrid est d'aspect le type du Français de classe élevée ; ses sentiments sont ardemment britanniques. Il appartient à une famille franco-canadienne hautement respectée et a toujours été mêlé à l'élément progressiste de ses compatriotes.

Sir Wilfrid a une grande confiance dans l'avenir commercial du Canada ; il essaie actuellement de conclure des traités de réciprocité avec plusieurs gouvernements européens.

TEMPERATURE

Du 10 septembre 1902.

Thermomètre de K. et L. Claudel, Opticiens. No 121 rue Carondelet.

	Farenheit	Centigrade
7 h. du matin....	78	25
Midi.....	84	29
3 P. M.....	86	30
6 P. M.....	82	28

Bulletin Météorologique.

Washington, D.C., 10 septembre—Indications pour la Louisiane—Temps — beau jeudi et vendredi, plus frais dans l'intérieur ; légers vents du sud-est devenant variables.

Les Accaparements

Nous n'avons jamais été de bien chaleureux partisans des grèves ; nous avons toujours cru, nous croyons plus que jamais que c'est un mauvais moyen d'ajuster les différends qui peuvent surgir, à chaque instant, entre patrons et employés, entre capitalistes et travailleurs ; elles n'ont guère réussi jusqu'à présent qu'à empirer la situation, à aigrir les esprits, à entretenir la discorde dans le monde économique. Mais elles existent, elles se prolongent, elles se multiplient, elles prennent une gravité qui devient tous les jours plus alarmante. Il faut bien compter avec elles et se demander quelle est la véritable raison de ce monstrueux état de choses. Toute grève qui éclate est un signe infaillible de mécontentement, et si nous les voyons se multiplier ainsi d'une façon effrayante, c'est que les esprits s'aigrissent de plus en plus et que les malaises vont sans cesse augmentant, s'étendant et faisant la tache d'huile sur le pays.

Comment s'expliquer ce phénomène, à une époque comme la nôtre, qui jouit, dit-on, d'une prospérité tout à fait exceptionnelle ? Et, ce qu'il y a de plus étrange dans cette situation, c'est que les plaintes ont redoublé de toutes parts depuis surtout que cette prospérité a redoublé.

A entendre les louangeurs de ce mirifique régime, tout le monde devait être satisfait, repu dans l'Union. Pourquoi donc tout le monde se plaint il et crie-t-il la faim ? Que la République soit riche, cela ne fait pas question, mais où va donc cette richesse, et qui en profite ? Il y a là un mystère d'iniquité qu'il est nécessaire de s'expliquer.

Le développement de la richesse publique s'est opéré au moyen de puissantes compagnies de capitalistes, de trusts qui ont accaparé tous les produits de l'industrie agricole et manufacturière ; ils les ont emmaganisés avec soin et ne jettent sur le marché que juste ce qu'il faut pour répondre strictement aux besoins des populations et entretenir une hausse constante, ruineuse pour le consommateur. Les trusts s'enrichissent mais la population s'appauvrit sans cesse. Le moyen d'obtenir l'aisance générale parmi les populations, alors que les prix des denrées alimentaires et autres haussent continuellement, sans qu'il se produise une hausse correspondante dans les salaires ? De là, les justes réclamations des travailleurs et leur mise en grève, quand on rejette leurs demandes.

C'est ce qui explique l'étrange spectacle que nous offrons au monde étonné, d'un peuple de mécontents et de réclamants, alors que la prospérité règne à la surface. Nous ne sortirons de cette atroce situation que le jour où nous aurons aboli les accaparements, réduit les Trusts à l'impuissance et rétabli sur les marchés la liberté des échanges qui n'existe plus réellement et qui a été faussée par les accapareurs. En dehors et au-dessus du monde des marchands en gros et en détail qui cherchent à vivre honnêtement du produit de leur trafic, il a surgi une classe, infime par le nombre, mais puissante par les capitaux dont elle dispose, qui a tout accaparé, tout faussé et a réussi à dominer arbitrairement tout le monde commercial.

C'est de cette classe rapace et despotique qu'il faut délivrer la société américaine. C'est à ce prix seulement que nous obtiendrons l'ordre dans la rue et la paix dans les esprits.

LA RÉCOLTE DU RIZ.

Rien ici-bas ne résiste à l'action du temps, pas plus les royautés de la nature que celles qui sont l'œuvre des hommes. Le coton a eu de beaux jours, son siècle de royauté durant lequel tout s'inclinait devant sa puissance. Tous nos planteurs ne juraient que par le Roi Coton.

Le voici qui est presque obligé d'abdiquer et de céder la place au riz devenu le maître de la situation. Dès que s'approche l'époque de sa récolte, c'est vers les champs de riz que se portent tous les regards et l'on se demande avec anxiété combien d'acres ont été ensemencés et quel peut bien être leur rendement.

A ces deux questions, il est assez difficile pour le moment de répondre nettement, pour plusieurs raisons que voici: d'abord, bon nombre de planteurs et de fermiers qui se posent en experts, sont enclins à l'exagération. Ils grossissent considérablement le chiffre des acres semés en riz. C'est spécialement le Texas qui est affligé de cette manie, de sorte qu'il est à peu près impossible de se rendre compte de la valeur des produits, dès les commencements de la saison, tant les premiers rapports sont contradictoires.

Si l'on en croit certains Texiens, il aurait été cultivé en riz 250,000 acres ; mais les experts du gouvernement taxent ces chiffres d'exagération et ils les réduisent à 182,000 acres, une réduction de 68,000 acres. On voit quelle énorme différence il y a entre les deux calculs. On ne pourra se rendre compte de la vérité que dans deux ou trois mois.

Autre question plus difficile encore à résoudre, celle du rendement par acre. Il est incontestable qu'avec un temps favorable et les procédés d'irrigation que l'on met actuellement en usage, on pourrait, avec raison, compter sur une récolte de près de 5,000,000 de sacs. Mais, malheureusement, la saison a été très défavorable, et la sécheresse a été d'une durée désastreuse.

La perte a dû être énorme. Il faut donc considérer comme nulle et non avenue l'estimation qui s'élève à 4,000,000 de sacs. Il n'est même pas probable que le rendement total s'élève à 3,000,000 ; quelques experts le réduisent même à 2,500,000 sacs. Il est à espérer qu'ils se trompent. Il y aurait alors un déficit de 50 pour cent sur la récolte à laquelle on pouvait s'attendre dans des conditions favorables.

Ce qu'il y a de certain, c'est que les fermiers, au lieu d'expédier immédiatement leur récolte sur le marché, la conservent, la mettent en réserve, en attendant que la rareté du produit provoque forcément la hausse.

Telle est la situation à l'heure qu'il est, peu gaie pour le consommateur. Mais le producteur, qui peut attendre, n'y perdra pas beaucoup. La quantité lui manquant, il trouvera sa revanche dans la hausse des denrées.

Quoi qu'il en soit, cet état de choses est très regrettable. Il nous plaisait de voir consacrer ce nouveau règne du riz par l'abondance et le bon marché.

Le Jeu du Président Roosevelt.

Rien de curieux à suivre du regard comme les pas et démarches du Président Roosevelt, depuis qu'il a commencé, à travers le Nord et le Sud, la série d'excursions que nous avons bien le droit de qualifier de tournées électorales. Rien d'intéressant à entendre ou à lire comme les discours qu'il se plaît à semer, à droite et à gauche, sur son passage. Ces allocutions faites à bâtons rompus et qui ont, au moins en apparence, toutes les allures de l'improvisation, produisent sur les populations et sur la Presse des différentes régions qu'il traverse, de singuliers effets. A l'écouter parfois on croirait avoir affaire à un franc démocrate, au chef même de la démocratie la plus militante. Ses sorties contre les trusts ne sont pas de nature à lui faire de grands amis dans le clan républicain ; il semble souvent se plaire à rabrouer son propre parti et à faire des avances aux démocrates. Presque chaque matin, nous trouvons dans la presse du Sud de chaleureux éloges de lui, et on l'y représente comme un défenseur ardent et loyal des principes que tous, dans notre région, nous professons depuis un siècle. Il est évident que les républicains ne prennent pas ces déclarations au sérieux, sans quoi, ils lui auraient déjà tourné le dos et l'auraient hautement renié.

Aux yeux des politiciens de profession, il est clair que M. Roosevelt joue un double jeu pour se conquérir des partisans à la fois dans les deux partis.

Il n'est pas sûr d'une victoire républicaine aux prochaines élections générales, et il veut aller chercher dans le parti démocrate des renforts pour assurer sa candidature présidentielle.

Reste à savoir s'il ne joue pas un jeu dangereux, en soufflant ainsi tour à tour le chaud et le froid ; en tendant la main tantôt au républicanisme, tantôt à la démocratie, aujourd'hui, en flattant le Sud, demain, en adulant le Nord. Qui sait si, de la partie qu'il engage avec une certaine audace qui plaît à certaines gens, il ne sortira pas victime, délaissé à la fois par les deux adversaires. Mais nous le connaissons déjà tous, d'assez longue date. Nous savons qu'il aime les situations scabreuses et qu'il n'est pas homme à reculer devant un danger. La hardiesse dont il fait preuve dans le monde du sport, il la reporte dans la sphère politique. Elle lui a réussi jusqu'ici ; il ne voit pas pourquoi il échouerait de ce côté ci, quand de l'autre, il a remporté la victoire.

Laissons-le donc agir librement, puisque dans cet imbroglio nous nous n'avons rien à perdre et tout à gagner. Ne le persécutons pas, alors que consciemment ou non il fait nos affaires.

Contre le mal de mer.

La Ligue contre le mal de mer aurait trouvé le moyen d'échapper à cet affreux mal. Voici quelle est sa recette :

1° Se purger avant le départ, la veille ou l'avant-veille ;

2° Prendre, également avant l'embarquement, de 40 à 80 centigrammes de sulfate de quinine, ou encore deux granules d'arséniate de strychnine, à un demi-milligramme chacune ;

3° Se sangler, avant de monter à bord, depuis la racine des cuisses jusqu'aux aisselles, de manière à soutenir et à immobiliser complètement les viscères, sans gêner toutefois ni la circulation, ni la respiration. (S'y habituer auparavant.)

4° Garder la position horizontale au départ, pour supporter, le corps étant étendu, les premiers mouvements du navire.

Seules, les personnes très susceptibles doivent joindre à ces moyens héroïques, s'ils sont associés, une hygiène spéciale, à suivre avant et pendant la traversée, et s'immobiliser complètement dans leurs couchettes.

Pendant la traversée, si le temps menace on prendra une dose de sulfate de quinine ou d'arseniate de strychnine, et on reprendra l'appareil de sanglage du corps, si on l'avait quitté.

Communiqué.

Nous recevons de l'Archevêché la lettre suivante qui s'explique d'elle-même :

LETTRE CIRCULAIRE

DE

MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Placide Louis Chapelle, par la grâce de Dieu et la faveur du Siège Apostolique, Archevêque de la Nouvelle-Orléans, Assistant au Trône Pontifical, Délégué Apostolique extraordinaire à Cuba et à Porto-Rico, etc.,

Au Clergé et aux fidèles de Notre Archidiocèse, la grâce et la paix de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Vénérables Pères et Chers Frères,

Parmi les nombreux devoirs de Notre charge pastorale, rien n'excite davantage Notre sollicitude que les relations qui doivent exister entre les Recteurs des Eglises de Notre archidiocèse et les fidèles confiés à leurs soins.

Notre Seigneur Jésus-Christ, le prince des Pasteurs et l'Evêque en chef de nos âmes, a clairement défini ces relations quand, parlant de lui-même, il dit : "Je suis le bon "Pasteur ; le bon Pasteur donne sa "vie pour ses brebis.... Je suis le "bon Pasteur ; Je connais mes bre-"bis et mes brebis me connaissent." (St-Jean X. 11.)

Un Pasteur des âmes doit avant tout connaître ses brebis et ses brebis doivent le connaître, pour exercer avec succès un ministère qui réponde aux besoins spirituels de son troupeau.

Cette connaissance réciproque entre le Pasteur et les fidèles découle des relations qui ont lieu dans certaines solennelles circonstances de la vie, comme l'administration des Sacrements de Baptême, de Mariage et d'Extrême-Onction.

Agissant d'après l'enseignement de son divin Fondateur, la Sainte Eglise a défini dans son Rituel que, hors le cas de nécessité, le ministre du saint Baptême doit être le prêtre de la paroisse ou un prêtre délégué par lui ou par l'Evêque du diocèse. (Rituel. Roman. Tit. II. C. 1. N. 12.)

Déjà au 6ème concile provincial de Baltimore, tenu en 1846, les Pères du concile promulguèrent un décret (4me) défendant strictement aux Pasteurs des âmes d'administrer les Sacrements de Mariage et de Baptême aux personnes d'autres diocèses, quand elles peuvent facilement recevoir ces Sacrements de leur propre Pasteur. En conséquence, les Pères du 2ème concile plénier de Baltimore, en 1866, (Tit. V. Cap. II. No 227) formulèrent le décret suivant :

"Le ministre ordinaire du Baptême est l'Evêque dans son diocèse, "le curé dans sa paroisse. Donc les prêtres mériteraient une très sévère réprimande si, sans raison, ils baptisaient les enfants qui "leur sont présentés d'une autre "paroisse ou d'un autre diocèse, "lorsque ces mêmes enfants pourraient être facilement baptisés par "leur propre Pasteur."

"Cet abus ayant déjà été dénoncé "par le 6ème concile provincial de "Baltimore, nous le condamnons "et défendons de nouveau."

Suivant les traces de leurs prédécesseurs, les Pères du 3ème concile plénier de Baltimore (1884) expliquèrent l'esprit de l'Eglise en matière de cette nature. Voici comment ils s'exprimèrent à ce sujet. (Tit. III. C. IV. decr. 123).

"Puisque autrefois, par le droit "le plus légitime, comme le concile de Trente le déclare, il y "avait des diocèses et des paroisses distincts, et que chaque troupeau avait son propre Pasteur, et "chaque Eglise mineure son propre "Recteur, qui avait la charge du "troupeau confié à ses soins, (Sess. "XIV de Ref. C. 9), il serait à désirer que, selon la coutume de "l'Eglise universelle, des "Curés", "dans le sens propre de ce mot, "soient établis dans les églises de "notre pays, comme cela existe "dans les contrées Catholiques. "Mais, vu les circonstances, Nous "avons été jusqu'à présent obligés "de temporiser en cette matière. "Cependant l'unanime opinion des "Pères de ce concile est que notre "discipline, sur ce point, doit, petit "à petit et autant que les circonstances le permettront, devenir "conforme à la discipline de l'Eglise universelle.

(Decr. 124). "Donc, Nous ordonnons que, dans toutes les provinces ecclésiastiques de ce pays et "surtout dans les grandes villes où "il y a beaucoup d'églises, certains "districts ayant des limites fixes, "soient assignés à chaque église, "à titre de paroisse, et que des "droits paroissiaux ou quasi-paroissiaux soient donnés à leur Pasteur respectif."

Nos prédécesseurs, sur le Siège archiépiscopal de la Nouvelle-Orléans, se sont empressés de mettre à exécution les très sages ordonnances de ces décrets du 3ème concile plénier de Baltimore : dans les villes et dans les campagnes, des limites fixes ont été assignées à chaque église.

Pour compléter et perfectionner l'œuvre d'organisation faite par nos prédécesseurs et pour fortifier les liens qui doivent unir les Pasteurs à leurs troupeaux, Nous avons pensé que le temps est venu de mettre en vigueur certains droits paroissiaux en faveur des Recteurs de notre archidiocèse.

Ces droits, étant fondés sur les lois communes de l'Eglise, se recommandent d'eux-mêmes par leur indubitable opportunité. Il est grandement convenable qu'au prêtre de la paroisse, qui est le père spirituel de son troupeau, soit réservé le droit exclusif de recevoir ses paroissiens dans l'Eglise, par l'administration du saint Sacrement de Baptême, et de les préparer à leur passage dans un monde meilleur par l'administration du Saint Viatique et de l'Extrême-Onction.

De plus il est d'une suprême importance que les registres des baptêmes, des mariages et des décès soient tenus avec soin, afin que les extraits de ces registres soient facilement obtenus. La solution de procès importants dépend souvent de ces certificats. L'habitude de faire baptiser les enfants en dehors de l'Eglise de leurs parents a causé souvent de la confusion ; Nous désirons y mettre un terme en restreignant le droit de baptiser aux Recteurs respectifs.

Nous n'avons pas l'intention, en faisant cette ordonnance, de changer en aucune manière les réglements déjà établis pour les mariages et les funérailles. L'exécution de ces rites sacrés est réservée aux Recteurs respectifs de la manière indiquée par la loi générale de l'Eglise et par les lois disciplinaires de l'archidiocèse.

Donc, après avoir imploré la divine assistance et entendu l'avis de Notre Conseil archiépiscopal, Nous décrétons et ordonnons ce qui suit :

1. "A partir du 1er Janvier 1903, "le droit d'administrer le Sacrement de Baptême, hors le cas de "danger de mort, sera réservé exclusivement aux Recteurs respectifs. Ces derniers sont priés de "céder aisément leur droit dans le "cas du Baptême des adultes et de "leur admission à la communion de "la sainte Eglise Catholique.

2. "A partir du 1er Janvier 1903, "toute personne, désireuse de recevoir le Saint Viatique et l'Extrême-Onction, devra s'adresser "au Recteur respectif, à qui est "exclusivement réservé le droit "d'administrer ces Sacrements. Les "Recteurs pourront, s'ils le désirent, déléguer leur droit à d'autres."

Vous trouverez ci-jointes les dernières circonscriptions territoriales des paroisses de la ville de la Nouvelle-Orléans, comme elles ont été établies par Notre prédécesseur de sainte mémoire, Monseigneur F. Janssens.

Et sera la présente circulaire lue, dans toutes les Eglises et Chapelle de Notre Archidiocèse, à toutes les messes du dimanche qui en suivra la réception.

Donné à la Nouvelle-Orléans, dans Notre Résidence Archiépiscopale, le 5 septembre 1902.

P. L. CHAPELLE,
Archevêque de la Nouvelle-Orléans, et Délégué Apost. extraord. à Cuba et à Porto-Rico.

Par ordre de son Excellence,
PIERRE SCOTTI,
Chancelier.

LE MONUMENT DE VILLEBOIS-MAREUIL.

Ces jours derniers, a eu lieu à Montaigu (Vendée), l'inauguration de la statue élevée à la mémoire du colonel de Villebois-Mareuil.

Le cortège s'est formé à la sortie de la messe pour aller à la gare attendre les autorités. Les Sociétés de secours mutuels, de vétérans, d'anciens combattants de la localité et des villes voisines, ainsi que des délégations avec des drapeaux, formaient la haie de la gare à la statue. Des brigades de gendarmerie et les sapeurs pompiers étaient massés près de la statue, qui représente le colonel Villebois-Mareuil debout, le sabre levé, marchant à l'ennemi.

Sur le socle en granit ont été placés deux cartouches. L'un porte les dates de la naissance et de la mort; l'autre porte la date du combat de Blois où Villebois-Mareuil reçut sa première blessure, et celle du combat de Boshoff.

La cérémonie, malgré la pluie, avait attiré une foule nombreuse. Sept discours ont été prononcés.

Parmi les assistants on remarquait le comte de Bréda, ancien officier d'ordonnance du colonel de Villebois-Mareuil ; MM. Halgan, de Béjarry, sénateurs ; Bourgeois, de Lespinay, de Fontaine, députés ; le préfet et tous les conseillers généraux conservateurs de la Vendée : le comte et le vicomte Christian de Villebois-Mareuil, etc....

AMUSEMENTS.

WEST END.

Il y avait encore foule hier soir au West End malgré le brusque changement de temps et le vent du Nord qui fait rage depuis deux jours. Les programmes et les exécutions de l'orchestre Rosenbecker sont si attrayants.

Sullivan et sa compagne Pasquelena sont toujours bruyamment applaudis. Il en est de même de Loyacano et de Casanas dans "Alphonse et Gaston", la pièce la plus populaire de la saison.

GRAND OPERA HOUSE.

C'est décidément une brillante semaine que celle des débuts de la saison théâtrale au Grand Opera House, grâce au superbe drame de Marchement: "By Right of Sword", et à son excellente interprétation par M. Ralph Stuart et sa troupe.

La salle est comble à chaque représentation et le succès ne fait que grandir chaque soir. Il en sera de même jusqu'à samedi.

Nos lecteurs savent déjà qu'il y a matinée tous les vendredis et les samedis.

THEATRE CRESCENT.

Pete Baker, l'acteur populaire par excellence, fait toujours florès au Crescent, dans "Chris and Lena" qui lui a valu depuis longtemps une si enviable réputation. La pièce est, d'ailleurs, très bien montée, avec ce soin des détails qui n'appartient guères qu'à ce théâtre et auquel le public ne se lasse jamais d'applaudir.

"Chris and Lena" resteront sur l'affiche toute cette semaine.

Feuilleton

—: DE :—

L'Abeille de la N. O.

No 27 Commencé le 10 août 1902

LE ROI DES MILLIARDS

PAR HENRY GRÉVILLE.

XXIX

A BORD DU "BREMEN"

Suite.

Zite regarda l'eau avec un immense désir de s'y précipiter pour en avoir fini avec la vie ; mais elle songea à l'enfant et demeura immobile, examinant le quai tout proche. Un employé vint chercher Victorien qui s'éloigna.

La foule s'écoulait, clairsemée; le passage étant encombré, le bord du paquebot touchait parfois le quai, puis s'en éloignait ; quelques hommes tout près clouaient des caisses. Zite eut une inspiration suprême.

Elle prit son calepin dans sa poche, où il était resté après ses emplettes et en arracha une feuille où elle écrivit : "Anvers, poste restante." Puis elle roula dans le papier deux pièces d'or pour le rendre assez lourd. A l'un des moments où, suivant les mouvements du remorqueur, le quai se trouvait proche, elle cria à un commissionnaire qui la regardait attentivement :

—Pour l'amour du Christ, chez John Bruce ! Portez le papier et gardez l'or. Elle lança le petit papier à l'homme, qui s'était approché, devinant son désir. Au risque de tomber à l'eau, il tendit le bras et reçut au vol la missive.

—J'irai ma jolie dame ! dit-il. J'y aurais été sans l'argent, car j'ai affaire avec Bruce tantôt ; mais ne pleurez pas comme ça, je vous prie ! Vous m'avez payé ma journée, j'y vais tout de suite. Pleurez pas.

Elle n'entendait plus. Affaissée sur le banc qui court autour du navire, elle avait commencé par sangloter, puis, l'air lui manquant, elle avait perdu connaissance.

Son mari la cherchait à l'endroit où il l'avait quittée, et fort inquiet, car il la savait capable de plus d'un coup de tête, il la demandait aux allants et venants.

Quand il la trouva enfin, il voulut la prendre dans ses bras. Ce contact odieux la fit revenir à elle-même. Elle se dégagea, craignant qu'il ne sentit le chèque sous l'étoffe.

—Laissez-moi, dit elle à voix basse. Mais si vous ne voulez pas que je saute par-dessus bord, faites-moi donner une cabine pour moi seule. A partir de ce jour, ce n'est plus un étranger que vous êtes pour moi, mais le pire ennemi. Et je n'aurai de repos que lorsque je saurai pourquoi vous m'avez enlevée malgré moi à ma famille, à ma patrie !

—Vous le saurez bientôt, répondit-il en détournant les yeux. Pas d'esclandre, vous aurez votre cabine, et là-bas, nous verrons ce qu'il conviendra de faire.

—Vous êtes devenu très riche, alors ? demanda-t-elle avec une suprême amertume.

—Mais oui, fit d'Albremont cyniquement. Ma fortune s'est considérablement accrue depuis que votre excellent oncle m'a payé mon travail.

Elle se laissa emmener dans sa cabine, et pendant la traversée ne lui parla pas une seule fois.

Seul, le soir, assis sur sa couchette, Victorien consulta son portefeuille, et fit une addition.

—Je ne l'ai pas vendu assez cher, se dit d'Albremont, quoique certain chèque sur une banque d'Anvers fût à lui seul la fortune d'un homme modeste dans ses goûts, mais le coquin qui m'a acheté mon secret savait que j'étais pressé....Quand on est pressé, on ne fait jamais de bien belles affaires....L'essentiel, c'est que je suis vengé. Vous ferez comme les autres, Bruce l'impeccable. Vous sauterez et vous serez ruiné, en ruinant quelques autres, ce qui vous ennuiera beaucoup. C'est bien fait, il ne fallait pas m'appeler voleur..... Et vous, madame d'Albremont, vous gagnerez votre vie—et la mienne, quand il me plaira de me reposer. Je n'ai pas perdu ma journée....Tout de même, c'est désagréable.

Sur ces pensées, mêlées de colère et de satisfaction, il s'endormit.

XXX

PADDY FAIT SES COMMISSIONS

"Anvers, poste restante." Voilà ce qui restait de Zite ; trois mots au crayon sur un papier chiffonné, que le brave homme avait apporté à la hâte, chez Mme Bruce.

Il avait apporté autre chose encore : bien reçu dans la maison en raison du message dont il était porteur, il avait demandé à parler à M. John Bruce.

Celui-ci étant absent, c'est à Mme Laure qu'il avait raconté comment la jeune dame avait pleuré en partant et la tante Laure avait laissé voir ses larmes de grande dame à l'humble Irlandais, qui essuyait les siennes du bout de son doigt pas très propre.

—Je voudrais voir M. John, répétait l'Irlandais avec la persistance familière qui vient vite à ceux de son pays pour peu qu'on les encourage.

—Dites moi ce que vous voulez qu'il sache, insistait à son tour Mme Laure.

—Ce n'est pas des affaires pour les dames, déclara enfin le brave Paddy, c'est des affaires entre hommes. Et il faut que je voie M. John. J'ai travaillé pour lui plus d'une fois sans qu'il le sache, il ne peut pas connaître tous ceux qui l'emploie, mais ceux qu'il a employés se souviennent de lui.

Cette façon d'arranger les choses en famille eût fait sourire Mme Bruce si son cœur n'eût pas été déchiré. Elle promit à Paddy qu'il verrait M. John le soir même à huit heures s'il voulait revenir.

—Et alors, fit l'Irlandais avec une certaine hésitation, la jeune dame c'est votre nièce, n'est-ce pas? Elle avait mis deux pièces d'or dans le papier pour l'empêcher de s'envoler. Dame ! on ne trouve pas de cailloux à bord des paquebots ! Elle a dit que l'or était pour moi.....J'ai failli me noyer pour l'attraper : mais si vous trouvez que ce n'est pas raisonnable et que c'est beaucoup, je vais vous les rendre. Dix dollars en or pour une course, c'est tout de même trop....

Mme Bruce, cette-fois, rit pour tout de de bon et pria le messager de garder les deux pièces, L'adresse de Zite valait plus que cela, pensa-t-elle.

Pourvu que la malheureuse enfant ne fût pas malade, qu'elle pût sortir et aller à la poste retirer sa correspondance.

Que de "pourvu", hélas ! pensait la pauvre tante Laure.

Annie était sortie quand arriva la triste nouvelle. En l'apprenant elle ne parut pas surprise, mais terrifiée.

—Je savais que ce serait comme cela, dit-elle. J'en étais sûre ! Oh ! ma tante, à présent, il faut attendre qu'elle soit arrivée. Que le temps va nous sembler long !

—A-t-elle de l'argent, seulement ? demanda anxieusement Mme Bruce.

—J'ai versé dans son petit sac tout le reste de ce que mon oncle nous avait donné et que nous n'avions pas dépensé ; il y en avait beaucoup. L'oncle avait été absolument généreux, et nous passablement économes....Elle doit avoir trois ou quatre cents dollars....et je crois qu'elle faisait des économies sur ce que l'oncle lui donnait tous les mois, car elle n'avait rien pour elle ; elle n'aimait plus à s'habiller joliment, ma pauvre chère aimée ! elle qui admirait tant les belles robes !

—On ne va pas loin avec cela, soupira Mme Bruce. Mais enfin cela vaut mieux que rien, en attendant.

—Et ces jolis vêtements de bébé qu'on va envoyer ce soir à leur hôtel. Oh ! tante chérie !

La pensée de la layette fit ce que la triste nouvelle n'avait pu opérer ; les pleurs d'Annie coulèrent librement.

Mme Bruce fit de son mieux pour la consoler, l'assura que tous les effets de Zite et ceux du bébé seraient rapportés chez elle le soir même et lui conseilla d'écrire à son cousin Harry, à Paris une lettre aussi longue qu'elle en serait capable. Là serait le soulagement et peut-être le salut.

Quand Bruce rentra, en apprenant la nouvelle, il demeura silencieux et son visage prit une expression que sa femme n'avait encore jamais vue.

—Parlez, John, je vous en prie! dit-elle si pleine d'angoisse que le silence lui semblait intolérable.

—Un peu plus tard, ma chère, dit-il. J'ai beaucoup à réfléchir. Cet Irlandais, quand revient-il ?

—A huit heures, ce soir.

—Vous le ferez entrer sur-le-